

Il n'y aura pas de rallonge pour les écoles de musique

Canton de Vaud Le budget 2017 est sous toit. Le Grand Conseil l'a adopté, sans l'apport supplémentaire de 780'000 fr. voulu par la gauche.



Image: Illustration/Keystone

Le Grand Conseil vaudois a refusé de justesse mardi d'augmenter la contribution cantonale aux écoles de musique. Une violation des engagements pris, a critiqué la gauche qui l'a mise sur le compte de l'alliance Vert'libéraux, PLR et UDC pour les prochaines élections cantonales.

Les députés s'en sont tenus au mantra du grand argentier cantonal, Pascal Broulis: voter le budget, rien que le budget, qui boucle sur un petit excédent de 60'000 francs, pour un montant total proche des 9,3 milliards. Après de longs et vifs échanges, ils ont refusé d'allouer 780'000 francs supplémentaires à la Fondation des écoles de musique. Le vote a été extrêmement serré, avec 62 voix contre, 61 pour et 4 abstentions.

«Compenser ailleurs»

«C'est une violation des engagements pris», a tonné le député Raphaël Mahaim (Verts). «On creuse un trou de 1,5 million dans le budget de la Fondation pour les écoles de musique. Il est infiniment regrettable que des alliances électorales se jouent sur ce dossier.»

«Le personnel des écoles de musique est écoeuré. Ce hold-up représente une perte de salaire de 2000 à 8000 francs, nous sommes loin de cacahuètes», a renchéri Julien Eggenberger (PS). Il est faux de dire que ce décret plonge le budget dans le rouge. Le Conseil d'Etat peut compenser ailleurs ce montant, ont plaidé plusieurs élus.

«Pesée d'intérêts»

«Que de grands mots», a lancé le PLR Marc-Olivier Buffat, qui a rappelé que les collectivités publiques ont fait des efforts pour les écoles de musique. A ses yeux, le plafond financier fixé dans la loi est atteint. Il aurait fallu tirer la sonnette

14.12.2016

Articles en relation

Les écoles de musique lancent un appel au Grand Conseil

Budget 2017 Le refus d'accorder l'augmentation promise pour 2017 à la Fondation pour l'enseignement de la musique passe mal. [Plus...](#)

Par Lise Bourgeois 12.12.2016

d'alarme avant, et modifier le mécanisme. «Vous nous racontez des carabistouilles. Il n'y a pas de plafond dans la loi», a rétorqué Raphaël Mahaim.

Le conseiller d'Etat Pascal Broulis a rappelé la «montée en puissance» des crédits pour les écoles de musique. Il a précisé que les 780'000 francs supplémentaires ne serviraient pas à créer de nouveaux postes, mais à mieux payer les actuels enseignants. «Le gouvernement a fait une pesée d'intérêts», a-t-il expliqué.

Budget équilibré

Le budget adopté dégage donc un excédent de recettes de 60'000 francs. Les députés ont refusé, par 64 voix contre 51, d'allouer quatre postes supplémentaires à l'Office cantonal des bourses, qui a fait face cet automne à d'importants retards dans l'attribution des bourses.

En vote final, le budget a été approuvé par 99 voix contre 8 et 4 abstentions. Le groupe La Gauche l'a refusé. «Nous avons fait la démonstration que nous ne servions à rien. Nous ne sommes qu'une chambre d'enregistrement, qui valide les décisions du Soviet suprême», a critiqué Jean-Michel Dolivo (La Gauche).

«Il n'y a pas de dictature»

Des propos un peu «indécents», selon le président du gouvernement Pierre-Yves Maillard. «Dans ce canton, il n'y a pas de KGB, pas de prison politique. Nous n'avons que la force de notre capacité de convaincre. Les Vaudois sont capables de décider en leur âme et conscience, il n'y a pas de dictature», a-t-il répliqué.
(ats/nxp)

Créé: 14.12.2016, 13h01